

INTERPROFESSIONNALITE BSc3

1. Caractéristiques du module

Année académique 2023-2024

Code : S.SF.371.3017.F.14

Degré d'études : Bachelor

Type :

 Module obligatoire : module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020. Module optionnel obligatoire Module optionnelAnnée d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 2 pour l'interpro

Temps de cours : Simulation 8h

Temps de travail personnel encadré : 16h

Temps de travail personnel individuel : 36h

Catégorie :

 Module principal – Core course Module lié au module principal – Related course Module facultatif ou complémentaire – Minor course

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Niveau :

 Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Langue principale d'enseignement

 Français Anglais Allemand

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Pas de prérequis Avoir suivi le/les modules Autres :

3. Acquis de formation

Rôles majeurs exercés (adaptés selon CanMEDS, Ottawa 2005)

 Rôle d'expert Rôle de communicateur Rôle de collaborateur Rôle de manager Rôle de promoteur de la santé Rôle d'apprenant et de formateur Rôle de professionnel

Compétences principales visées (KFH, compétences finales pour les professions de la santé HES, 2009)

- Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation.
- Connaître les déterminants qui maintiennent et favorisent la santé individuelle et de la population et initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.
- Maîtriser le raisonnement clinique et élaborer des mesures qui s'insèrent de manière systémique dans la prise en charge et l'accompagnement de la personne.
- Etre des acteurs du système de santé qui garantissent la qualité de la prise en charge conformément aux spécificités et à la meilleure pratique de la profession.
- Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites.
- Démontrer un engagement envers les individus, la société et l'environnement par une pratique respectueuse de l'éthique et respecter le droit à l'autodétermination des personnes.
- Pratiquer de manière autonome sur la base d'une évaluation professionnelle.
- Chercher activement la collaboration interprofessionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Présenter et documenter leurs actes de manière pertinente et à être compris par les autres.

Objectifs généraux du module

- Identifier, à travers différents cas et contextes de soins, le réseau de santé et les différents acteurs et partenaires impliqués.
- Se positionner au sein d'une équipe interprofessionnelle et contribuer au soutien mutuel nécessaire engendré par les interventions.
- Identifier et partager les enjeux d'équipe autour d'une situation de soins
- Opérationnaliser les objectifs d'équipe avec la personne* en mettant en œuvre un plan de soins centré sur ses besoins et assurer la continuité des soins
- Partager, planifier et coordonner les interventions avec les autres professionnels ; établir et se référer à un leadership (désigné, situationnel ou partagé)
- Transmettre des informations pertinentes, concises, claires et opportunes entre les membres de l'équipe, incluant le patient/proches
- Mettre en œuvre des stratégies afin de gérer les divergences et résoudre les conflits dans un esprit de collaboration. Utiliser les outils de gestion de conflit en cas de besoin
- Contribuer à et obtenir le consentement éclairé du patient ou de ses proches dans les situations de soins chroniques ou palliatifs
- Etablir un partenariat avec le patient et ses proches dans la prise de décision
- Se référer aux connaissances scientifiques et aux données probantes pour argumenter sa réflexion

* Le terme de "personne" inclut les patients les clients, les usagers et les proches.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Connaissances pratiques et/ou théoriques professionnelles spécifiques (par filière) nécessaires à l'intervention active durant les stations de simulations interprofessionnelles dans des contextes de soins complexes (urgences, patients polymorbides, soins palliatifs)
- Techniques de communication et de gestion d'équipes. TeamSTEPPS®: Outils du leader, communication structurée et transmission, outils de gestion de conflit, affirmation et plaidoyer
- Information et consentement éclairé et libre choix, directives anticipées

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Pratiques simulées
- E-learning
- Travail personnel individuel ou en groupe

Exigences de fréquentation

Présence obligatoire à 100% aux simulations interprofessionnelles:

Les simulations interprofessionnelles et leur préparation font l'objet d'une validation du professionnalisme et de la présence.

Toute absence doit être annoncée. Les absences non annoncées ou sans motif valable entraînent la non obtention des crédits. En cas d'absence justifiée, les modalités de rattrapage seront définies par le responsable du module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Une évaluation « acquis » ou « non acquis » de la participation aux pratiques simulées et aux activités d'apprentissages associées.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul de la note obtenue au point A ci-dessus et le qualificatif « acquis » de l'évaluation des pratiques simulées. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3,5 et 3,9) au module Pas de remédiation

Si l'évaluation des pratiques simulées (A) est « non acquis » : l'étudiant doit réaliser un travail écrit complémentaire individuel portant sur les objectifs d'une des situations de simulation. Le délai est fixé au **mercredi midi de la semaine 7**.

La remédiation permet à l'étudiant d'obtenir la note E en cas de réussite.
En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif. Si l'étudiant doit répéter le point A (absence non justifiée), un travail écrit individuel, équivalent à une soixantaine d'heures, est demandé. Il porte sur une démarche d'auto-évaluation de l'acquisition des compétences génériques (interprofessionnelles) de ce module dans le cadre d'un des scénarios de pratiques simulées qui étaient prévus pour l'étudiant en question. Le travail est noté « acquis » ou « non acquis ».

7. Bibliographie principale

Agency for Healthcare Research and Quality. (s. d.). *TeamSTEPS*®.

<https://www.ahrq.gov/teamsteps/index.html>

Bourdy C, Millette B, Richard C, Lussier MT. Le guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale - les processus de communication. (2004) In : C. Richard & MT, Lussier (Éds). *La communication professionnelle en santé*. Les Éditions du Renouveau Pédagogiques Inc.

Kurtz, S., Silverman, J., Draper, J., & Kurtz, S. (2005). *Teaching and learning communication skills in medicine* (2. ed., reprinted). Radcliffe.

Miller, W. R., & Rollnick, S. (2013). *L'entretien motivationnel : Aider la personne à engager le changement* (2e éd). InterEd.

Silverman J. Kurtz S. M. & Draper J. (2004). *Skills for communicating with patients*. Radcliffe Pub.

La bibliographie détaillée par filière peut être consulté sur moodle.

8. Responsables du module par et enseignants

Sage-femme : Danièle Aubert-Burri

Physiothérapie : Pierre Bellemarre

Nutrition et diététique : Laurence Vernay

Soins infirmiers : Sylvain Boloré

Techniques en radiologie médicale : Sandra Ardizzone

Une liste des intervenants et des tuteurs sera remise à l'ouverture du module

Descriptif validé le 26.08.2023 par Patricia Picchiottino, responsable du dispositif interprofessionnel